

A l'attention des familles et proches des résidents

A Châteaulin, le 30 mars 2020

Objet : Synthèse de la semaine du 23 au 29 mars 2020

Madame, Monsieur,

Le 24 mars dernier, suite au repérage de symptômes chez sept résidents de la même unité, et en accord avec le Docteur BURY, Médecin coordonnateur, nous avons décidé à titre préventif de confiner l'ensemble des résidents de l'établissement dans leur chambre, ce qui a eu pour conséquence l'arrêt du service des repas en salle à manger.

Le Docteur BURY a réussi à faire venir l'équipe d'infectiologues du Centre hospitalier de Quimper afin qu'ils puissent effectuer les prélèvements pour les résidents concernés.

Les résultats communiqués le lendemain sont négatifs pour les sept résidents et également pour un autre résident hébergé dans une autre unité.

Une équipe mobile de dépistage est officiellement activée depuis le 27 mars pour tous les établissements accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap sur le territoire de la Cornouaille.

Elle a vocation à conseiller, et le cas échéant, à réaliser les tests Covid-19 pour les résidents repérés suspects par le service infirmier et l'équipe médicale de l'établissement composée des Docteur BURY, Docteur DIVERRES et Docteur JANNES.

Pour notre établissement situé en Est-Cornouaille, le dispositif est piloté par le CHIC à Quimper.

A ce jour, aucun nouveau cas avéré de Covid-19 n'a été déclaré que ce soit chez les résidents ou le personnel.

Le Ministère a publié, le 28 mars, un document précisant les lignes directrices actualisées relatives à la mise en œuvre de mesures de confinement au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Cette instruction recommande très fortement de renforcer toutes les mesures de protection même en l'absence de cas suspect ou confirmé au sein de la structure.

Mesdames BOSSARD et PROVOST, Infirmières coordinatrices, ont modifié, avec le concours des équipes soignantes et non soignantes, l'organisation du travail afin qu'aucun résident ne soit pénalisé par cette situation inédite.

Je tiens à remercier chaleureusement, les membres du personnel, pour leurs facultés d'adaptation et la solidarité dont ils font preuve notamment entre les services de soins et d'hébergement.

Cette semaine, nous poursuivrons notre démarche d'anticipation en finalisant l'organisation à mettre en place en cas de déménagements de résidents vers le secteur dédié « Covid », en espérant que cette hypothèse ne se réalisera pas.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué
Mounir BELHAFIANE

